



Un forum sur les conditions de travail dans les CMS vaudois

Face à certaines critiques récemment exprimées, mais aussi dans la perspective des prochaines discussions sur la Convention collective de travail du secteur parapublic de la santé vaudois, l'AVASAD souhaite établir un diagnostic partagé des conditions de travail dans le domaine des soins à domicile, en collaboration avec les représentants du personnel. Un forum sera organisé cet automne.

A l'occasion des 10 ans de la CCT du secteur parapublic de la santé vaudois (www.cctsan-vaud.ch/), des Assises avec tous les signataires sont prévues à la fin de l'automne afin de réévaluer les conditions de travail dans les EMS, CMS et hôpitaux régionaux vaudois. Suite à deux études publiées en mai 2018, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a notamment déjà estimé qu'une convergence des pratiques salariales entre le CHUV et le secteur parapublic était souhaitable ([cf. communiqué du 14 mai 2018](#)).

En prévision de cette rencontre, l'AVASAD a décidé d'établir un diagnostic spécifique des conditions de travail dans son domaine d'activités, de manière partagée avec les organisations représentant les quelque 5000 collaborateurs des CMS vaudois. Le principe de cette démarche a été approuvé par le Canton.

« Travailler à l'hôpital, en EMS, ou à domicile chez le patient n'est de toute évidence pas la même chose. Nous savons que les prestations des CMS sont très appréciées des bénéficiaires, mais il faut aussi nous poser la question de savoir si les conditions de travail actuelles sont toujours adaptées au développement attendu de nos activités, notamment vis-à-vis des personnes âgées. Face à certaines critiques récemment relayées dans les médias, que nous avons entendues, un dialogue franc et ouvert dans notre secteur me semble indispensable avant d'entamer des discussions à plus large échelle », explique le nouveau président de l'AVASAD Tristan Gratier.

Un forum sera ainsi organisé en novembre, auquel tous les représentants des commissions du personnel de l'AVASAD et des syndicats concernés seront conviés. Les collaborateurs seront encouragés à faire part en amont de leurs remarques ou propositions.

Lausanne, le 14 septembre 2018

Pour tout renseignement complémentaire

Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD)

Tristan Gratier, Président du Conseil d'administration

079 708 54 18

tristan.gratier@avasad.ch

Susana Garcia, Directrice générale

021 623 36 00 – 079 159 29 27

susana.garcia@avasad.ch

www.avasad.ch

L'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) est chargée de mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire vaudois la politique d'aide et de soins à domicile, afin notamment de permettre aux personnes dépendantes atteintes dans leur santé ou en situation de handicap de rester dans leur lieu de vie. En 2017, 32'780 personnes (4,2 % de la population vaudoise), dont la moitié était âgée de 80 ans et plus, ont bénéficié de 2,156 millions d'heures d'aide et de soins prodigués par 4'905 collaboratrices et collaborateurs (3'092.5 EPT) de 48 CMS (7 Associations et Fondations régionales).